

Evolution des modèles d'exploitations porcines en France sous l'effet des contraintes économiques et réglementaires depuis 2008

Christine ROGUET

IFIP-institut du porc, la Motte au Vicomte, BP 35104, 35651 Le Rheu Cedex, France

christine.roguet@ifip.asso.fr

Evolution des modèles d'exploitations porcines en France sous l'effet des contraintes économiques et réglementaires depuis 2008

En 2006 et 2007, l'IFIP a réalisé un état des lieux des élevages de porcs en France et identifié des modèles d'avenir. Dix ans plus tard, nous avons souhaité décrire les évolutions qui se sont réellement produites dans les structures d'élevage, sous l'effet des changements réglementaires (mise aux normes gestantes, régime d'enregistrement, fin des ZES et des quotas laitiers) et d'une situation économique durablement tendue. L'évaluation a été quantitative (analyse des données des enquêtes du SSP et de la GTE) et qualitative (entretiens avec les responsables projets de 15 groupements de producteurs et 6 éleveurs, dans toute la France). Entre 2007 et 2013, le nombre d'élevages de plus de 50 truies (98 % du cheptel) est passé de 6 400 à 4 870 et leur taille moyenne de 183 à 215 truies. Ces moyennes recouvrent différentes trajectoires : disparition des sites de moins de 100 truies, qui ne sont pas repris, augmentation (40 % des détenteurs), diminution (10 %) ou stabilité (50 %) de la taille... Plus en détail, les investissements en élevage ces dernières années, jugés raisonnés et structurants, bien que très insuffisants par les groupements, ont eu pour objectif d'accroître l'autonomie de l'exploitation en capacités d'engraissement et en foncier, quitte à réduire le nombre de truies. Entre cette recherche d'autonomie et les incertitudes sur la reprise des élevages des papy-boomers, entre les limites environnementales en Bretagne et le manque de candidats à l'installation ailleurs, la baisse du cheptel porcin semble vouée à perdurer, voire à s'accélérer dans certaines régions. Deux questions se posent : (1) qui investira dans la production ? (2) la différenciation de la production suffira-t-elle à compenser en valeur la perte de volume ?

Changes in models of pig farms in France under the effect of economic and regulatory constraints since 2008

In 2006 and 2007, IFIP made an assessment of the situation of pig farm buildings in France and identified some models for the future. Ten years later, we wanted to describe the changes that actually occurred in pig farms as a result of regulatory changes (complying with welfare standards, registration system, end of "ZES" and of milk quotas) and of a difficult economic situation. The evaluation was quantitative (analysis of survey data from the SSP and GTE) and qualitative (interviews with managers from 15 producer groups and 6 pig farmers throughout France). Between 2007 and 2013, the number of farms with over 50 sows (98% of herds) declined from 6 400 to 4 870 and the average size increased from 183 to 215 sows. The overall situation, however, conceals different paths: the disappearance of sites with less than 100 sows that do not find a buyer, the increase (40% of the farmers), the decrease (10%) or the stability (50%) of the size... The investments in farms in recent years are considered by producer groups as reasoned and structuring, although far too low. They have aimed to increase farm autonomy regarding fattening capacities and land (manure spreading and home feed mixing), even though this may reduce the number of sows. Between this search for autonomy and the uncertainties surrounding the takeover of the baby-boomers' farms, between environmental limits in Britain and the lack of candidates for setting up elsewhere, the decline of the pig population seems destined to continue, even faster in some areas. Two questions arise: (1) Who will invest in production? (2) Will pig production differentiation be enough to offset volume loss by value?

INTRODUCTION

La croissance très dynamique de la production porcine dans les années 80-90 avait doté la France d'élevages modernes et techniquement parmi les plus performants au monde. Puis, lors de la transcription de la directive Nitrates en France, « l'Etat a préféré concentrer son action de contrôle sur la création et l'extension des élevages, plutôt que sur l'équilibre de la fertilisation » (Le Goffe, 2013). Les structures d'élevage ont ainsi été « figées », ce qui a conduit à un manque d'investissement et de cohérence et, en définitive, une dégradation de leurs performances comparativement aux pays concurrents (Roguet *et al.*, 2007 ; Duflot, 2015). La production porcine a commencé à baisser et le nombre de porcs abattus en France est passé de 27,3 à 23,7 millions de têtes entre 1999 et 2015. En 2007, l'IFIP a identifié trois modèles d'élevage d'avenir pour la production porcine française (Roguet *et al.*, 2009). Dix ans se sont écoulés depuis, marqués par le manque de rentabilité et des changements réglementaires (mise aux normes des bâtiments de gestantes en 2013, régime d'enregistrement et fin des zones en excédent structurel en 2014, fin des quotas laitiers en 2015).

L'objectif de cette étude est de caractériser les évolutions des exploitations porcines depuis la flambée du prix des matières premières en 2008 et d'apprécier la pertinence des choix d'investissement et leurs conséquences sur le potentiel de production. La première partie de l'article retrace l'évolution de la production et des exploitations porcines en France et dans ses régions. La seconde décrit les choix d'investissement en élevage. La conclusion tire des enseignements sur la capacité des élevages à relever les défis (compétitivité, conditions de travail, transmission...) et sur l'évolution des volumes produits.

1. MATERIEL ET METHODES

1.1. Approche globale chiffrée des dynamiques

Les évolutions du cheptel et des structures d'élevage ont été décrites à partir des données statistiques des recensements agricoles décennaux, des enquêtes sur les structures d'exploitation (deux à trois entre deux recensements) et sur le cheptel porcine (deux par an), réalisés par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture.

1.2. Repérage et mesure des trajectoires

En l'absence d'un recul suffisant de la base de données BDPORC (trois ans) et en raison de la lourdeur du traitement des données individuelles de la dernière enquête « structures » (2013), une exploration des dynamiques individuelles a été réalisée sur les élevages suivis dans la base de données de GTE. Elle rassemble environ la moitié des effectifs de truies du pays, avec une taille d'élevage représentative de la moyenne nationale (214 truies en 2013 vs 215 selon l'enquête « structures » du SSP de 2013). Sur 1992-2014, la GTE compte 11 799 élevages (identifiants), hors vendeurs de reproducteurs. Parmi eux, 5 582 n'ont pas été retenus dans l'analyse, étant après 2000 absents du dispositif (4 726) ou présents une seule année (844) ou encore, s'agissant de lycées agricoles (12). Sur les 6 217 élevages restants, pour repérer les évolutions récentes, n'ont été retenus que les élevages présents au moins une des trois dernières années de référence disponibles (2012, 2013 ou 2014) soit 3 246 élevages au total. Leur durée moyenne de présence dans le dispositif est de 16,5 ans (de 1997 à 2014) et ils ont transmis des données 12,3 années en moyenne.

Pour chaque élevage, deux variables qualitatives ont été calculées, décrivant l'évolution entre 2000 (ou 1999 si l'élevage n'a pas transmis d'informations cette année-là, ou la première année de présence dans le dispositif si elle est postérieure) et sa dernière année de présence, d'une part de l'activité (par exemple NE-E si l'élevage est passé de naisseur-engraisseur (NE) à engraisseur (E)) et, d'autre part de la taille (nombre de truies présentes pour ceux en détenant, de porcs produits pour les autres) si elle a varié de plus de 10 % sur la période (soit '+' si elle a augmenté, '-' si elle a diminué, '=' entre les deux).

1.3. Entretiens

Des entretiens ont été réalisés au printemps 2016 auprès des responsables du suivi des projets des éleveurs de 15 groupements (représentant 83 % de la production française), dans toute la France. Six éleveurs ayant réalisé des projets jugés représentatifs par leur groupement ont aussi été interrogés pour compléter et illustrer l'analyse des groupements.

Les responsables projets ont été invités à décrire (i) les types de projets réalisés par l'ensemble de leurs adhérents et l'impact sur les structures d'élevage ; (ii) le profil et les motivations des éleveurs réalisant des projets, les difficultés et freins. Les éleveurs ont décrit leur exploitation (historique, fonctionnement) et les projets réalisés ces dernières années (types, motivations, difficultés, financement...).

2. EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DES ELEVAGES EN FRANCE ET EN REGIONS

2.1. La baisse du cheptel porcine s'accélère depuis 2007

Le cheptel porcine a augmenté de 26 % en France de 1990 à 2000, passant de 12 à environ 15 millions de têtes (Figure 1). Puis, à la fin des années 90, les modalités d'application de la Directive Nitrates ont conduit à sa baisse immédiate et durable, qui s'est accélérée depuis 2007. Sur 2007-2015, la France a perdu 18 % de ses truies et 11 % de ses porcs, les gains de productivité des truies (8 % de porcs produits en plus par truie et par an) compensant en partie la baisse de leur nombre.

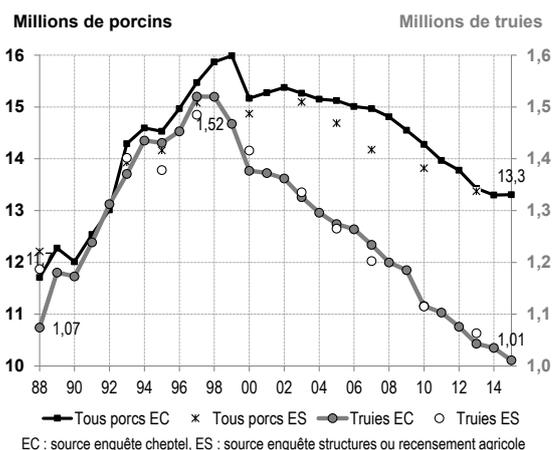


Figure 1 - Evolution du cheptel porcine français de 1988 à 2015

Source : SSP (enquêtes cheptel, structures et recensement), traitement IFIP

A l'échelle régionale, depuis 2007, le cheptel porcine a baissé partout dans des proportions importantes : -11 % en Bretagne et jusqu'à -21 % en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette baisse intervient après une période de relative stabilité dans le grand Ouest mais s'inscrit ailleurs dans une tendance de long terme. L'impact sur la production a été plus limité du fait des gains de productivité et de l'alourdissement des carcasses : -4,6 % à l'échelle nationale, -3,2 % en Bretagne entre 2007 et 2015.

2.2. Concentration structurelle et diversité des modèles

Entre 2007 et 2013, le nombre d'exploitations détenant au moins un porc en France a été divisé par 1,8, passant de 31 678 à 17 414. Ceci traduit d'abord la disparition des petits élevages de moins de 100 porcs (18 669 en 2000, 7 217 en 2013), qui concentrent moins de 1 % du cheptel national. Le nombre et la taille moyenne des exploitations de plus de 100 porcs ont évolué linéairement entre 1988 et 2013 (Figure 2).

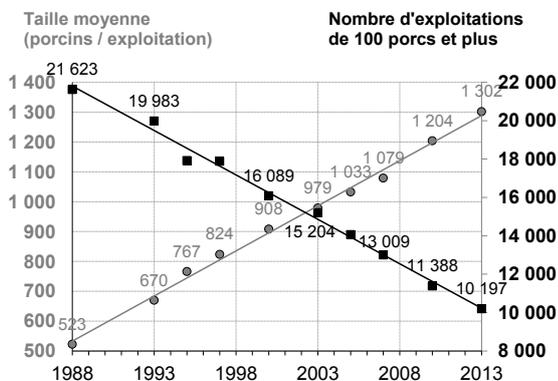


Figure 2 - Evolution du nombre et de la taille moyenne des élevages de 100 porcs et + en France

Source : SSP (enquêtes sur les structures et recensement), traitement IFIP

La quasi-totalité (98 %) des truies se trouve, en 2013, dans les 4 870 exploitations de 50 truies et plus, d'une taille moyenne de 215 truies, parmi lesquelles 2 595 en Bretagne d'une taille moyenne de 225 truies. On en comptait 6 400 en 2007 (183 truies en moyenne) et 5 710 en 2010 (191 truies en moyenne). Le nombre d'élevages de moins de 100 truies a été divisé par 1,6 entre 2007 et 2013 et ils ont perdu 76 800 truies (Figure 3). Le nombre d'élevages de 100 à 199 truies a aussi baissé, de 28 %, et ils ont perdu 123 000 truies. Le nombre d'élevages de 200 à 499 truies est resté inchangé et ils ont perdu 6 500 truies. Seule la classe des élevages de plus de 500 truies a vu ses effectifs augmenter, gagnant 67 000 truies.

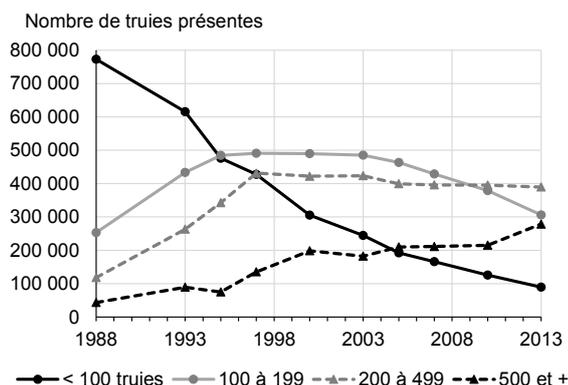


Figure 3 - Evolution du cheptel par classe de taille

Source : SSP (enquêtes structures et recensement), traitement IFIP

La part du NE a peu évolué sur les vingt dernières années. A l'échelle nationale, en 2015, 46 % des sites sont NE, avec 83 % des truies et 65 % des porcs à l'engrais. Le même nombre est spécialisé en engraissement, avec 34 % des porcs à l'engrais ; 5 % des sites sont naisseurs et 1 % post-sevreurs. Entre 2008 et 2015, le nombre de NE a diminué de 28 % et leur taille moyenne a augmenté de 19 % en truies mais de 30 % en porcs à l'engrais,

reflétant les gains de productivité des truies (+5 %) et le rapatriement des places d'engraisement à façon.

Le lien au sol de l'élevage de porcs a aussi peu changé avec le temps. De 2000 à 2010, la SAU et le nombre de porcs moyens par exploitation¹ ont augmenté de 26 % (66 à 83 ha) et 34 % (835 à 1 116), respectivement, le chargement passant de 12,6 à 13,4 porcs/ha entre 2000 et 2010. De 2010 à 2015, la SAU et le nombre de truies moyens par exploitation spécialisée bretonne² ont aussi augmenté dans les mêmes proportions, de 12,2 % pour la SAU et de 13,9 % pour le cheptel (61 ha et 225 truies en 2015).

Au-delà de la concentration, les exploitations porcines restent diverses en France, autour de trois grands types (Roguet *et al.*, 2014) : les exploitations spécialisées (61 % des porcs en 2010), les exploitations de poly-élevage (28 %) et celles de polyculture-élevage (11 %), les proportions variant entre régions.

3. TRAJECTOIRES DES EXPLOITATIONS

Sur les 3 246 élevages analysés en GTE, 2 727 (84 %) ont ou ont eu des truies³ sur la période parmi lesquels 2 422 en ont toujours eu, 266 (10 %) ont arrêté le naissement et 36 engraisseurs l'ont développé. Les 519 autres élevages sont restés engraisseurs (514), avec ou sans le post-sevrage, ou post-sevreurs (5).

3.1. Les changements d'activité sont peu fréquents

Le changement d'activité se révèle peu fréquent (13 % des élevages). Le principal changement, avec 266 élevages sur 422 ayant changé (63 %) est l'arrêt du naissement pour devenir engraisseur, ou rarement post-sevreur. Ces élevages, à 87 % NE, avaient 107 truies en moyenne (80 % en avaient moins de 150) à l'arrêt du naissement, intervenu en 2005 en moyenne.

Le deuxième changement, avec 92 élevages (21 %) est l'évolution vers plus d'autonomie d'engraisement, des NE partiels, parfois des naisseurs, devenant NE plus ou moins totaux. Ces élevages ont en moyenne 152 truies et produisent 3 415 porcs en 2012, 2013 ou 2014. Un quart d'entre eux a gagné en autonomie d'engraisement en réduisant le nombre de truies.

Le troisième changement d'activité, avec 36 élevages (8,5 %) est la création d'un atelier de naissement (195 truies en moyenne) par des engraisseurs dont 86 % produisaient plus de 2 000 porcs charcutiers par an.

Enfin, 20 NE ont perdu en autonomie d'engraisement, dont 15 du fait d'une hausse du nombre de truies, de 195 à 266 truies, et huit ont arrêté l'engraisement et sont devenus naisseurs, dont sept en augmentant leur nombre de truies, de 153 à 586 en moyenne (maternités collectives).

3.2. 40 % des élevages ont continué à s'agrandir depuis 2000

Sur les 2 824 élevages n'ayant pas changé d'activité sur toute la période, on compte 2 153 NE. Sur la décennie 90, la plupart de ceux déjà présents dans le dispositif, ont augmenté leur taille de 120 à 165-170 truies en moyenne (Figure 4). Ensuite, pour près de la moitié des élevages, elle a peu changé (de moins de 10 %), passant d'environ 180 à 200 truies. Près de 40 % des élevages se sont agrandis (de plus de 10 %) depuis 2000, la taille moyenne passant de 168 à 276 truies (+64 %). Pour deux tiers

¹ Ayant de la SAU et plus de 100 porcs ou 20 truies, France métropolitaine

² Données du CER France Bretagne (n=750 élevages bretons en 2015)

³ En GTE, les engraisements à façon sont rattachés aux donneurs d'ordre

d'entre eux, la taille a augmenté de moins de 50 %, pour 23 % de 50 à 100 % et 11 % l'ont plus que doublé. Enfin, 16 % des élevages ont réduit leur taille de plus de 10 % (12 % en moyenne), de 165 à 144 truies en moyenne.

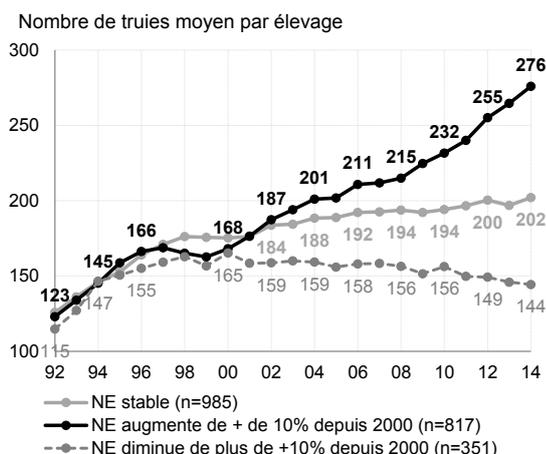


Figure 4 - Evolution de la taille moyenne des élevages restés naisseurs-engraisseurs (NE) sur la période 1992-2014

Source : IFIP-GTE

4. LES EVOLUTIONS RECENTES DES ELEVAGES VUES PAR LES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS

4.1. Mise aux normes des bâtiments de truies gestantes

Selon le groupement, entre 5 et 10 % des éleveurs⁴ (pour 3 à 6 % des truies) n'ont pas fait la mise aux normes des bâtiments de gestantes car ils étaient en fin d'activité, sans possibilité de transmettre leur outil, ou avaient aussi un atelier laitier qu'ils ont privilégié. Ils sont passés en façonnage ou, plus rarement, ont adhéré à une maternité collective.

Chez 30 à 66 % des adhérents selon le groupement, souvent des éleveurs de moins de 150 truies ou proches de la retraite, la mise aux normes s'est faite « de manière très laborieuse », « du bricolage à moindre frais, sans réflexion stratégique ». Les stalles ont été enlevées, l'effectif de truies éventuellement réduit et la conduite en bandes changée pour faire entrer les gestantes dans le bâtiment existant. L'investissement a été très limité, de 10 000 à 50 000 €. A l'opposé, entre 33 et 70 % des éleveurs ont profité de cette occasion pour « mettre à plat le fonctionnement de l'élevage, avec une réflexion sur la cohérence et la biosécurité des bâtiments, le nombre de truies étant déterminé par le nombre de places de post-sevrage et d'engraissement ». Etant donné la vétusté de leurs bâtiments de post-sevrage (PS) et d'engraissement (EN), certains éleveurs ont fait le choix d'y installer les gestantes et de construire de nouveaux bâtiments de PS et d'EN, solution offrant un meilleur retour sur investissement (gain de performances et arrêt du façonnage). Hors Bretagne, où le parc d'engraissement est moins vétuste et le façonnage moins fréquent, des bâtiments neufs ont été construits pour les gestantes, les anciens étant rasés ou transformés en engraissement pour accroître l'autonomie de l'élevage. La mise aux normes s'est alors souvent accompagnée d'une augmentation du nombre de truies. Le besoin de places de maternité supplémentaires a été limité par le raccourcissement de la durée d'allaitement,

accompagnant un changement de conduite de 21 à 10 bandes ou de 7 à 4 bandes.

4.2. Peu de développement

Dans la plupart des groupements enquêtés, « il n'y a pas d'éleveurs qui passent de 200 à 400 truies, pas de création d'élevage, uniquement des reprises ». Les explications avancées sont le manque d'envie, de perspectives, la volonté de ne pas dépasser les seuils de la réglementation sur les installations classées (2 000 places d'EN ou 750 places de truies), les problèmes de main-d'œuvre, de plan d'épandage, de financement... Mais le développement existe comme l'a montré l'analyse des données de la GTE. Dans un des groupements enquêtés par exemple, sur 17 projets réalisés en 2014 et 2015 par les adhérents, sept ont conduit à augmenter le nombre de truies, jusqu'à 90 % en plus, et cinq à construire des places d'EN pour pouvoir engraisser tous les porcelets.

4.3. Agrandissement par reprise

Les élevages s'agrandissent principalement par reprise, avec l'objectif d'accroître leur assise foncière et leur autonomie en engraissement. L'élevage repris est alors spécialisé en engraissement et l'effectif de truies ajusté au nombre total de places d'EN. Par exemple, un naisseur-engraisseur de 200 truies et 1 500 places d'EN, sur 60 ha, achète l'élevage de son voisin, 120 truies, 1 000 places d'EN, 40 ha. Le regroupement des deux structures conduit à une exploitation de 280 truies, autonome en engraissement, avec 100 ha de foncier. L'objectif final est de rassembler tous les animaux sur un seul site ou de conserver deux sites mais en les spécialisant. Cette évolution contraste avec la croissance des années 1990 où l'objectif était de maintenir le cheptel de truies, au besoin en engraisant à façon des porcelets.

4.4. Modernisation du post-sevrage et de l'engraissement

Ces dernières années, de nombreuses places de PS et d'EN ont été (re)construites. D'une part, « les bâtiments sont pourris, vieux, en tout cas pas au niveau où ils devraient être pour gagner de l'argent ». D'autre part, le PS est un « premier goulot d'étranglement » et « un poste clé pour baisser la consommation de médicaments ». Les bâtiments ont été construits dans les années 90 quand une truie se serait 10,5 porcelets par portée, contre 12 aujourd'hui. En considérant que le renouvellement des bâtiments d'EN doit se faire tous les 40 ans, le maintien en état du parc nécessiterait de reconstruire 200 000 places par an sur les 8 millions que compte la France. Dans les faits, depuis la flambée du prix de l'aliment en 2008, des dizaines de milliers de places d'EN ont été construites à neuf ou renouvelées⁵ pour améliorer les performances et réaliser des économies d'énergie, avec le soutien financier du plan de performance énergétique sur 2009-2013 et du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCA EA) depuis 2014. Il reste donc encore beaucoup de travail en PS et EN, mais le besoin concerne aussi les maternités dont beaucoup datent de 1990-1992.

Par ailleurs, le stockage des céréales et la fabrication d'aliment à la ferme représentent entre un tiers et la moitié des projets réalisés ces dernières années, selon le groupement.

⁴ Ce pourcentage est cohérent avec les observations réalisées en GTE.

⁵ Cooperl : 77 000 places d'EN neuves en 2015 sur un total d'environ 2 millions ; Aveltis : 10 000 places de PS et 20 000 places d'EN construites en

2014, 8 000 à 9 000 places de PS et 15 000 à 18 000 places d'EN en 2015 ; Triskalia : 12 000 places d'EN par an sauf en 2015 (5 000 places) ; Cirhyo : 90 500 places d'EN entre 2009 et 2015...

4.5. Installation et transmission

La pyramide des âges est une épée de Damoclès pour la production porcine française. En 2010, la France comptait 1 094 exploitations⁶, avec 192 000 truies (17 % du total), détenues par des chefs âgés de 55 ans et plus. La question est particulièrement cruciale dans certaines régions (Champagne-Ardenne, Centre, Aquitaine...). La moitié de ces éleveurs, détenant 101 000 truies (9 % du cheptel du pays), déclarait ne pas savoir qui serait leur successeur ou ne pas en avoir.

Un élevage sur quatre qui cesse son activité est repris par un jeune agriculteur (JA), les autres vont agrandir des élevages voisins ou, en l'absence de foncier, ne sont pas repris. « *Même quand les bâtiments sont bons, un élevage sans terre ne vaut presque rien. Et la banque ne finance pas une reprise sans foncier, ou plus difficilement* ». Les outils de grande taille sont généralement repris, dans le cadre familial, les jeunes profitant du statut de JA pour reprendre des terres. Mais certains outils, typiquement un élevage NE de 100-120 truies, avec 25 ha, seront très difficiles à transmettre. « *Ces exploitations n'intéressent personne, sauf pour leur foncier. Elles représentent beaucoup de porcs en Bretagne* ». Les jeunes ne s'installent plus sur des élevages de cette taille, pour des raisons de conditions de vie, même s'il existe des différences entre régions. Deux types d'outils ont de la valeur lors des cessions en Bretagne aujourd'hui : les grands sites de NE (500-600 truies), très bien entretenus, avec traitement, ou les ateliers plus petits mais avec du foncier.

4.6. Part, profils et motivations des éleveurs qui investissent

Globalement, la moitié des éleveurs sont en démarche de projet, l'autre moitié « *n'a rien fait depuis très longtemps* ». Le taux de réalisation est moins élevé. Les demandes de permis de construire et les dossiers de restructuration concernent entre 3 % et 25 % des adhérents par an selon le groupement.

Avis unanime, l'investissement est d'abord « *une question de caractère : des éleveurs motivés, leaders, bâtisseurs, techniques et toujours en réflexion* ». Ils sont « *financièrement à l'aise, car bons techniquement, et gestionnaires, ne commettant pas d'erreurs stratégiques* ». A l'opposé, les éleveurs sans projets « *ont environ 150 truies, sont plutôt âgés et n'ont pas de repreneur. Certains ne croient plus du tout dans le métier. La faible dynamique [dans certaines régions] est liée au manque de motivation et d'envie des éleveurs. Il faut les trainer !* ». Chez les éleveurs qui n'avaient pas investi depuis longtemps, le PCAEA a motivé des travaux de modernisation.

Les trois premières motivations des éleveurs dans la réalisation de projets sont : (1) réduire le coût de production, grâce au progrès technique (améliorer la cohérence des bâtiments en termes de densité⁷ et de marche en avant), (2) renforcer l'autonomie en engraissement et en foncier (stockage des céréales et fabrication de l'aliment à la ferme), et (3) améliorer les conditions de travail (agrandissement pour embaucher, automatisation, bâtiments fonctionnels...). La mise en conformité réglementaire ou la préparation de la transmission de l'élevage sont plus secondaires.

Certains investissements visent à entrer dans une démarche de qualité (élevage sur paille). La part valorisée dans des filières différenciées à valeur ajoutée sous Label Rouge, en Bio ou autre cahier des charges (Filière Qualité Carrefour, Cosme, Opale,

Vallégrain...) peut représenter jusqu'à la moitié de la production dans certains groupements. Chez les jeunes générations, la demande est forte d'une sécurisation du prix par la contractualisation.

4.7. Freins aux projets

Le premier frein aux investissements en production porcine ces dernières années est le manque de rentabilité et de visibilité. Les dernières années favorables remontent à 2005-2006 (Figure 5). Sur 2007-2016, le prix du porc perçu à la production a en moyenne à peine couvert le coût de revient. A l'échelle de l'exploitation⁸, d'après les données du CER France Bretagne, sur 2009-2015, l'excédent brut d'exploitation couvre les annuités, frais financiers court terme et prélèvements privés mais ne laisse aucune capacité pour rembourser de nouveaux emprunts. Etant donné le montant des capitaux à mobiliser, certains préfèrent investir dans d'autres productions aux marges meilleures ou moins fluctuantes (contrat de production en veau ou en volaille par exemple).



Figure 5 - Evolution du résultat net de l'atelier porcin entre 2000 et 2016 (Source : IFIP – GTE)

Le manque de rentabilité complique l'accès au financement bancaire, les exigences d'apport personnel et de garanties étant jugées très élevées. Les éleveurs avec de bonnes performances et une situation économique et financière saine ne rencontrent pas de difficultés mais les refus de prêt font entrer les autres dans une spirale de dégradation de leurs performances. Dans ce contexte, des groupements proposent à leurs adhérents des fonds de garantie, de subventionnement ou d'investissement, et des dispositifs de sécurisation du prix ou de la marge. Les fonds de subventionnement sont en général alimentés par le groupement, des partenaires financiers et le Conseil régional. Ils subventionnent les investissements, par exemple à hauteur de 10 %, plafonnés à 30 000 euros par exploitation. Les fonds d'investissement offrent des prêts à taux zéro (exemple : 300 € par truie et 40 € par place de PS ou d'EN sur 5 ans, ou 1 000 € par truie et sa suite sur 6 ans avec un an de différé). Les caisses de sécurisation garantissent un prix du porcelet ou du porc pendant 5 ou 7 ans pour un éleveur en développement (JA, agrandissement, reprise). Au-delà, le manque de rentabilité, de financement et de candidats conduit certaines coopératives à investir dans la production en détenant tout ou partie des capitaux de certains élevages.

Un autre frein aux investissements en production porcine est le manque d'envie des éleveurs, en lien avec une crise de confiance dans le métier et une crise économique durable. Le problème est d'autant plus aigu que la densité porcine est faible, laissant entrevoir une autre spirale de décroissance. Dans les régions céréalières, les jeunes arrêtent souvent le porc à leur installation. « *Les jeunes générations n'ont aucune envie*

⁶ Exploitations de plus de 20 truies.

⁷ 90 kg PV / m² en PS, entre 0,70 et 0,75 m² par porc en engraissement

⁸ Exploitation porcine spécialisée bretonne, 225 truies et 61 ha en 2015.

de bloquer leurs week-end ou vacances. Le rêve d'un éleveur champenois est de travailler six mois pour faire son revenu annuel ».

En 2016, le cadre administratif et réglementaire n'est plus évoqué comme un frein aux évolutions des élevages de porcs. « *Aujourd'hui, c'est tapis rouge au niveau administratif, si on a les solutions environnementales* ». En vigueur depuis 2014, le régime d'enregistrement facilite les évolutions, mais son effet a été limité par la crise. Quasiment personne ne considère aujourd'hui possible la création d'un nouveau site d'élevage.

5. QUELLE VISION POUR L'AVENIR ?

En conclusion, les investissements dans les élevages ces dernières années sont jugés raisonnés et structurants, autour d'un objectif : accroître l'autonomie de l'exploitation en engraissement et en foncier, quitte à réduire le nombre de truies. Mais ils apparaissent très insuffisants, compte tenu de la vétusté du parc de bâtiments. La situation économique les rend difficiles et le retard de modernisation des élevages français s'aggrave. Le fossé des performances reste très important entre « *le performeur qui a investi dans son outil* » et « *la queue de peloton* ». En 2015, le tiers supérieur (classé sur la marge) des élevages NE dégage une marge sur coût alimentaire 1,7 fois plus élevée que le tiers inférieur (1 180 € vs 690 € par truie). Un groupement résume ainsi une vision de la situation très répandue : « *on a voulu maintenir tout le monde, fait en sorte que les éleveurs aillent au bout de leur carrière, on les a maintenus trop longtemps et maintenant il est trop tard : les bons ne reprendront pas leurs volumes et les dettes chez les marchands d'aliment sont trop élevées* ». La gravité de la crise porcine conduit à des situations d'éleveurs où l'étalement de cette dette sur 10 ans sature la capacité de remboursement pour de nombreuses années, interdisant tout projet, sauf embellie nette et durable des cours.

Globalement, la vision par les groupements de producteurs de l'évolution des volumes produits est plutôt pessimiste. La production porcine devrait encore baisser en France, l'augmentation des performances techniques ne suffisant pas à compenser la diminution du cheptel qui risque d'accompagner les nombreux départs à la retraite prévus. « *Je ne vois pas par quel miracle il pourrait en être autrement : on ne crée pas de nouveaux élevages [par peur des conflits locaux], des élevages ne sont pas repris lors des départs à la retraite et les autres ne s'agrandissent pas comme autrefois. Avant, à chaque sortie de crise, les éleveurs augmentaient de quelques truies. Mais à cause de la biosécurité, on ne bricole plus ainsi* ». La pyramide des âges laisse en effet entrevoir un risque important pour le maintien de la production porcine en France. Dans certaines régions, les groupements pensent qu'il va « *falloir être imaginatif pour parvenir à conserver les truies : contractualisation, implication financière dans les élevages par des fonds d'investissement* ». Il s'y développe aussi une reprise directe des élevages par des coopératives ou des éleveurs, qui

détiennent plusieurs sites de naissance et/ou d'engraissement qu'ils font fonctionner avec des salariés. La question fait débat. Certaines s'y refusent par principe (« *Nous sommes là, en tant que groupement, car il y a des éleveurs, ce n'est pas à nous de produire du porc pour maintenir notre activité* »), d'autres détiennent, par obligation, l'intégralité du capital de maternités mais aussi, dans certains cas, de sites d'engraissement.

Les groupements disent rencontrer « *beaucoup de difficultés à trouver des repreneurs, avec des situations sans solution, même pour des outils en bon état. Les voisins se battent pour reprendre le foncier mais personne ne veut de la porcherie* ». Les candidats à l'installation manquent. « *La région a de très beaux atouts : des terres très fertiles, des coproduits, des terres d'épandage... mais on manque de candidats. Les jeunes n'ont pas envie de se fatiguer avec l'élevage. Le groupement propose des solutions de financement et de sécurisation mais il ne va pas créer les élevages !* ». Certains ne désespèrent pas de voir le métier redevenir attrayant si la conjoncture s'améliore.

Dans le Sud-Ouest, « *les outils industriels sont là et de qualité. Notre objectif est plus la pérennisation de la production, au travers de nos projets d'engraissement, que sa relance* ». Dans le Nord aussi, face à la concurrence des cultures (sauf en Flandres) et à la fragilisation de l'aval (fermeture d'abattoirs), l'objectif est le maintien de la production, par le développement de la part de la production sous des cahiers des charges, sources de plus-values, nécessaires à ce maintien. « *On va perdre du volume, mais pas forcément de la valeur* ». Certains interlocuteurs observent un changement de conception du métier chez les jeunes générations. Autrefois libéraux, tenants du marché au cadran et des volumes, les jeunes éleveurs se savent d'aujourd'hui en concurrence sur un marché saturé, avec des compétiteurs solides (Allemagne, Espagne). Ils aspirent à un peu plus de sécurité, de temps libre et à un revenu qui leur permette de vivre. Nombre d'entre eux souhaitent aussi aller au-delà du quai d'embarquement, s'engager dans des filières jusqu'au consommateur, y voyant l'occasion de donner ainsi plus de sens à leur métier.

En définitive, entre la recherche d'autonomie des exploitations qui sont dans une dynamique de projet et d'investissement et les incertitudes sur la reprise des élevages des papy-boomers, entre les limites environnementales en Bretagne et le manque de candidats à l'installation ailleurs, la baisse du cheptel porcine semble vouée à perdurer, voire à s'accélérer dans certaines régions. Autrement dit, en l'absence d'entraînement fort par le reste de la filière, de perspectives stratégiques et commerciales donnant de l'optimisme, il est à craindre que la dynamique propre des élevages ne suffise pas à maintenir le cheptel et la production. Deux questions se posent : (1) qui investira dans la production ? (2) la différenciation de la production suffira-t-elle à compenser en valeur la perte de volume ?

REMERCIEMENTS

Cette étude a été financée par FranceAgriMer et le PNDR.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Duflot B., 2015. Coûts de revient internationaux, les écarts entre bassins de production se réduisent. Tech PORC, mars-avril 2015, n°22, 4-6.
- Le Goffe P., 2013 The nitrates directive, incompatible with livestock farming? The case of France and northern European countries. Notre Europe, J. Delors Institute, Policy paper, 28 p.
- Roguet C., Massabie P., Gourmelen C., Douguet G., 2007. Les bâtiments d'élevage de porcs en France : quel besoin d'investissement au regard de leur état ? TechniPorc, 30(6): 1-7.
- Roguet C., Massabie M., Ramonet Y., Rieu M., 2009. Les élevages porcins de demain vus par les acteurs de terrain. Journées Rech. Porcine, 41, 285-290.
- Roguet C., Perrot C., Gallot S., Rieu M., 2014. Les types d'exploitations agricoles ayant des porcs en France en 2010 : identification, caractéristiques et évolution. Journées Rech. Porcine, 46, 229-234.